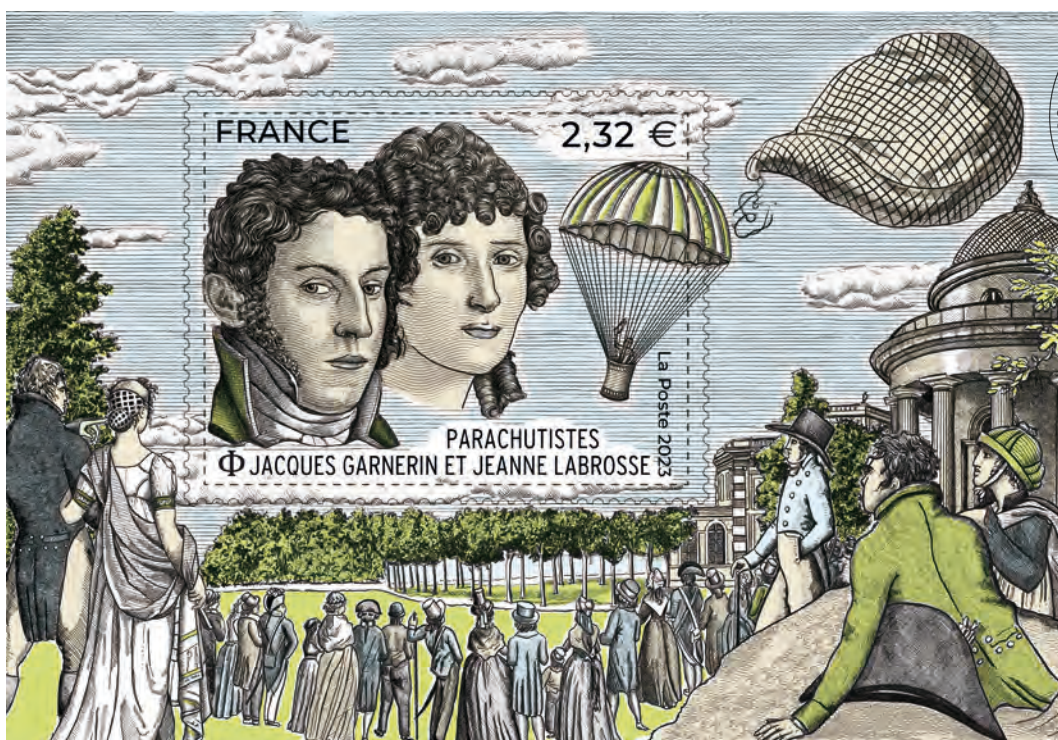


PARACHUTISTES - JACQUES GARNERIN JEANNE LABROSSE

Le 11 avril 2023, La Poste émet un bloc de un timbre aux effigies de Jacques GARNERIN et Jeanne LABROSSE pionniers du parachutisme.



Réf. : 11 23 104

Visuels d'après maquettes - Couleurs non contractuelles/disponibles sur demande

Un peu d'histoire...

« Ici le 22 octobre 1797 le Français André-Jacques Garnerin réalisa à partir d'un ballon libre la première descente en parachute de l'histoire. » Cette sobre inscription sur une plaque commémorative cache un exploit qui eut lieu à Paris, à l'endroit de l'actuel parc Monceau. Ce jour-là, à une altitude d'environ 700 m, Garnerin saute avec un parachute de sa fabrication et se pose sans dommage. Parmi la foule admirative, Jeanne Labrosse ignore que son destin est en train de se jouer...

Élève du physicien Jacques Charles, inventeur du ballon à hydrogène, Jacques Garnerin, né en 1769, s'intéresse très tôt aux travaux de Blanchard, autre père du

parachutisme. Il veut être aéronaute, mais les évènements de la Révolution contrarient son projet. Commissaire de la République auprès de l'armée du Nord, il participe à la guerre. Après trois ans de captivité en Hongrie, il rentre à Paris en 1796. Nommé « aérostatier des fêtes publiques », il enchaîne alors records longue distance (395 km en ballon entre Paris et l'Allemagne) et prestations en parachute devant un public enthousiaste.

Désormais élève de Garnerin, Jeanne Labrosse (1775-1847), malgré les réticences officielles pour « raison de décence », effectue un vol en solitaire à bord d'un ballon en 1798. Elle n'en restera pas là : en s'élançant à son tour dans le vide depuis un ballon en 1799, elle devient la première femme parachutiste de l'histoire. Elle épouse son mentor en 1802 et dépose la même année un brevet d'invention au nom de son mari. Ils feront ensemble de nombreuses démonstrations et multiplieront les voyages en ballon en France et en Europe. Garnerin meurt accidentellement en 1823, sa veuve lui survivra 24 ans.

Le parachutisme doit beaucoup à ces pionniers. Par leurs observations, ils ont amélioré la sécurité des parachutes : tous les ballons en seront équipés au XIX^e siècle. Garnerin avait anticipé son usage militaire : le XX^e siècle lui a donné raison.

© La Poste - Fabienne Azire - Tous droits réservés

Les infos techniques

Création : Benjamin VAN BLANCKE

Gravure : Line FILHON

Impression : taille-douce

Format du timbre : 52 x 40,85 mm

Format du bloc : 105 x 71,5 mm

Présentation : bloc de 1 timbre

Tirage : 350 000 exemplaires

Valeur faciale : 2,32 € Lettre Verte 100g

Conception graphique timbre à date : Benjamin VAN BLANCKE

Mentions obligatoires : création : Benjamin Van Blancke d'après photos Musée Carnavalet / Roger Viollet - (c) Aurimages - Gravure : Line Filhon

Les infos pratiques

Le bloc sera vendu en avant-première les vendredi 7 et samedi 8 avril à :

▪ **PARIS (75)**

Le Carré d'Encre, de 10H à 19H, 13 bis rue des Mathurins, 75009 PARIS.

(Oblitération jusqu'à 17h).

- **Line FILHON et Benjamin VAN BLANCKE animeront une séance de dédicaces le vendredi 7 avril de 10H30 à 12H30.**

Retrouvez ces informations et leur actualisation sur : www.lecarredencre.fr, le site de référence de l'actualité philatélique.

À partir du 11 avril 2023, il sera vendu dans la boutique « Le Carré d'Encre » dans certains bureaux de poste, par abonnement ou par correspondance à Philaposte Service Clients Commercial Z.I Avenue Benoît Frachon, BP 10106 Boulazac, 24051 PÉRIGUEUX CEDEX 09, par téléphone au 05 53 03 19 26 et par mail sav-phila.philaposte@laposte.fr sur réservation auprès de votre buraliste et sur le site Internet www.laposte.fr

Contacts Presse Philaposte

Maryline GUILLET

Chargée de communication
éditoriale et presse
maryline.guilet@laposte.fr
Tél. 06 32 77 39 65



Sékolène GODELUCK

Directrice de la communication
et des relations institutionnelles
segolene.godeluck@laposte.fr
Tél. 06 50 10 93 63

À propos de Philaposte

Premier imprimeur de marques d'affranchissement en Europe, Philaposte a acquis, par son savoir-faire et sa politique d'investissements, une expertise sur les imprimés de sécurité depuis plus de 30 ans. Au sein du groupe La Poste, Philaposte conçoit, imprime et diffuse également les timbres du programme philatélique de France.

Chiffres clefs :

- Une imprimerie à Boulazac (Dordogne) et deux points de vente à Paris et à Boulazac
- Plus d'1 milliard de marques d'affranchissement dont 500 millions de timbres issus des carnets de timbres de correspondance ou du programme philatélique.
- 200 millions de timbres sont réalisés pour de nombreux acteurs postaux.
- Plus de 100 millions d'imprimés de sécurité : chèques, fiches d'état civil, passeports, traçabilité, ...
- 1 service clients et des canaux de ventes variés en France comme à l'étranger (Carré d'Encre, Abonnements, Catalogue, bureaux de poste, facteurs, boutique laposte.fr, buralistes...).

Des timbres pour tous les usages

La Charte de la philatélie, signée en 2009 et revue en 2018 par La Poste et ses partenaires, propose **six familles de timbres** :

Le timbre d'usage courant : la Marianne



Traditionnellement représenté par la Marianne, le timbre d'usage courant est choisi par le président de la République à chaque nouveau mandat.

Timbres du programme philatélique



Hommage de la Nation à des personnalités, souvenir des grands événements, célébration du patrimoine naturel, architectural, culturel... ces timbres constituent le cœur de la philatélie.

Timbres de correspondance



Pour faciliter les échanges et promouvoir l'écrit auprès du grand public, La Poste met en vente des carnets de beaux timbres autocollants.

Les Collectors de timbres



Sur tous les thèmes, toutes les régions, tous les événements : ces créations de beaux timbres donnent de la visibilité aux événements. Les timbres sont regroupés sur un feuillet comportant une illustration du sujet.

Timbres spéciaux à tirage limité



Opérations spéciales destinées aux collectionneurs : réédition de timbres marquants, déclinaisons nouvelles de certains timbres, etc.

Timbres personnalisés



Ces timbres sur-mesure permettent aux particuliers, aux associations, aux entreprises de créer leur propre timbre avec le choix du visuel, du tirage et de la diffusion.